

CALLYSTA PRODUCTIONS et À VIF CINÉMAS - DHR
présentent

À L'OMBRE DE L'ABBAYE DE CLAIRVAUX

un film de
ÉRIC LEBEL

AU CINÉMA LE 9 OCTOBRE

COPRODUCTION: CALYSTA PRODUCTIONS ET LES FILMS GRAIN DE SABLE / AUTEUR ET
RÉALISATEUR: ÉRIC LEBEL / IMAGE: ROMAIN BERTHOT - MAËL ADNOT - ÉRIC LEBEL
SON : GUILLAUME LEBEL - ROMAIN BERTHOT - ÉRIC LEBEL / MONTAGE: GUILLAUME LEBEL
MUSIQUE ORIGINALE: LIONEL VICTOIRE / ÉTALONNAGE: CÉDRIC JOUAN / MIXAGE: CLÉMENT
CHAUVILLE / DISTRIBUTION: PHILIPPE ELUSSE - À VIF CINÉMAS - DHR / AVEC LE SOUTIEN DE L.A.CAT.



A L'OMBRE DE L'ABBAYE DE CLAIRVAUX

Vivre en milieu clos

un film d'Éric Lebel (France, 2024)

Au cinéma le 9 octobre 2024

Avec le soutien de l'A.C.A.T.

En 1115, Saint Bernard crée l'abbaye de Clairvaux.

A la révolution Française, les moines sont définitivement chassés de Clairvaux, comme de toutes les abbayes de France.

La clôture carcérale se superpose à la clôture monastique.

La plus grande abbaye devient la plus grande prison de France.

En mai 2023, la mythique Maison Centrale de Clairvaux située au cœur de l'abbaye ferme définitivement ses portes ; les derniers détenus « longue peine » quittent les lieux pour d'autres établissements.

Durant plusieurs semaines, Éric Lebel a rencontré quelques détenus de la Maison Centrale et quelques moines de l'abbaye de Cîteaux (Fondatrice de l'Ordre Cistercien en 1098).

Une plongée au cœur de l'enfermement, forcé ou volontaire, pour apprêhender ce que, au XXI^e siècle, vivre en milieu clos veut dire.

Production : Callysta Productions et les Films Grain de Sable - 2024

Réalisation : Éric Lebel

Format : 4K

Durée : 1h33mn

Avec la participation de Canal 32 et du RDGE (Réseau de Diffusion du Grand Est).

Avec le soutien de la Région Grand Est, du Département de l'Aube, de l'Association Renaissance pour l'Abbaye de Clairvaux, du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée.

Distribution : DHR / A Vif Cinémas - distribution@d-h-r.org

Presse : François Vila – francoisvila@gmail.com - 06 08 78 68 10

Synopsis court :

Reclus par la contrainte : les détenus, ou par choix : les moines, ils vivent ou ont vécu à Clairvaux, ancienne abbaye devenue prison à la Révolution, fermée en mai 2023. En rencontrant les « longues-peines » de la centrale, les personnels de la pénitentiaire, mais aussi les moines de Cîteaux, Éric Lebel avec *À L'OMBRE DE L'ABBAYE DE CLAIRVAUX* invite à une réflexion profonde et sensible sur la liberté.



Synopsis développé :

Dans la Maison Centrale de Clairvaux, à l'intérieur de l'enceinte de l'ancienne abbaye cistercienne, Michel et Pierrejean sont des « longues-peines », condamnés à plus de dix ans de prison. Dans cet univers où la sécurité passe avant toute chose, où la porte de cellule fermée est la règle, chacun cherche sa voie afin de vivre au mieux sa détention et d'envisager sa vie d'après. À l'Abbaye Notre-Dame de Cîteaux, Fondatrice de l'Ordre Cistercien en 1098, la Communauté monastique vit encore aujourd'hui selon la Règle de Saint Benoît qui date du VI^e siècle. Frère Pierre-André et Frère Benoît qui ont fait vœu de clôture et choisi de s'extraire de la société nous font partager leur expérience paradoxale de la liberté. Une plongée au cœur de l'enfermement, contraint ou volontaire, pour appréhender ce que, au XXI^e siècle, vivre en milieu clos veut dire.

ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR ÉRIC LEBEL

Le point de départ de ce film ? Comment est-il né ?

Après le Covid, lors la réouverture des lieux culturels, consciemment ou pas, mes pas m'ont mené à l'abbaye-prison de Clairvaux. Était-ce à cause de cette période exceptionnelle durant laquelle nos corps ont été contenus, contraints, où notre libre-arbitre lui-même a été mis à mal ? Je ne saurais le dire. Mais en passant à côté de ce lieu chargé de l'histoire de l'enfermement un peu par hasard, je m'y suis promis d'y revenir dès le lendemain.

En visitant l'ancienne abbaye-prison, en voyant les miradors encore en activité à quelques mètres de là, est née la conviction qu'un film devait être fait. D'autant que la Maison Centrale allait fermer l'année suivante ; je le savais. Que deviendrait ce lieu chargé de plus de 900 ans d'enfermement, volontaire ou forcé ? Nous respirions de nouveau « librement » avec la fin de la pandémie, mais derrière ces murs, pendant sept siècles, des moines s'étaient retirés du monde et depuis plus de deux siècles, on y enfermait pour peine. Clairvaux, tant dans sa dimension monacale que carcérale, fait partie des lieux mythiques de notre histoire, et reste mystérieux. Quiconque réfléchit sur sa propre liberté, inévitablement, est interpellé par ce lieu. Clairvaux, c'était pour ce que l'on appelle des « longues peines ». Cela n'a rien à voir avec les maisons d'arrêt que l'on connaît sans doute beaucoup plus. Des dizaines d'années pour certains enfermés dans une cellule de quelques mètres carrés, plus de dix-huit heures par jour... Ce que chacun avait fait, vécu pour en arriver là ne m'intéressait pas plus que cela. Mais il m'importait de comprendre, de montrer comment il est possible de vivre dans un milieu clos, où la Règle pour les moines et les règlements pour la Pénitentiaire, dans une sévérité insoupçonnable, sont de rigueur. J'ai toujours eu beaucoup d'empathie... en tout cas de curiosité pour les Hommes au parcours « exceptionnel ».

Il a fallu plusieurs mois pour convaincre l'Administration Pénitentiaire ; pour gagner la confiance des moines de Cîteaux qui vivent toujours, comme en son temps Bernard de Clairvaux, selon une règle qui date du VI^e siècle : la Règle de Saint-Benoît. Aujourd'hui encore les moines ne se livrent que très peu, et tourner à l'intérieur d'une Maison Centrale reste aujourd'hui une gageure. On ne cessait de me dire : tu n'y arriveras jamais. Encore un élément pour me convaincre d'essayer.

Comment as-tu choisi les personnages ?

Le Directeur de la Maison Centrale était sensible au projet... cela a beaucoup aidé au niveau de l'autorisation de l'Administration Pénitentiaire. Mais aussi pour pouvoir rencontrer des personnes détenues qui le souhaitaient ; une fois, deux fois... cinq fois, six fois... et la plupart m'ont fait confiance. J'ai finalement choisi deux personnes détenues, très différentes. L'un âgé de 70 ans, enfermé depuis plus de 30 ans et l'autre enfermé depuis 12 ans, mais qui n'a que 30 ans lors de notre rencontre. Le premier s'est finalement (re)construit en prison, trouvant sa propre liberté en devenant bouddhiste ; le second, longtemps convaincu que sa vie était détruite à jamais, commence à envisager l'après avec lucidité, tout en sachant que, de toute façon, sa peine risque de le suivre toute sa vie.

Comment s'est passée ta relation avec les personnes détenues ? Avec les moines ? Avec les professionnels ?

Dans les deux cas, pour rencontrer personnes détenues ou des moines, tu dois au départ tout laisser devant la porte de la prison ou du monastère. Tu te mets pour ainsi dire à nu. Je me suis senti jaugé, jugé parfois... Tu es d'abord celui dont il faut se méfier, puis tu intrigues... et tu

parviens à te faire écouter. Il s'agit de gagner la confiance, de ne surtout les obliger à rien. Il n'était pas question de trahir qui que ce soit. Avec les personnes détenues, si tu n'es pas sincère, tu n'arrives à rien ou alors ils se font leur propre cinéma. Ils ont appris à être méfiants mais aussi malins... au début, ils mènent un peu la danse. J'étais sincère. Mon but était de parvenir à être sur un pied d'égalité, de faire tomber ces murs qui nous séparaient. Qu'ils prennent et apprécient nos rencontres, non pas comme un plus ou une « évasion » dans leur quotidien contraint, mais bien comme des moments d'échange où chacun trouve son compte à se livrer... Ce n'est jamais facile. Il faut toujours être sur ses gardes ; tout peut basculer avec un mot de travers ou un geste mal choisi. Tu dois te livrer autant qu'eux, voire plus... et surtout ne jamais te compromettre, ne jamais mentir... Et la relation peut s'installer ; une relation de confiance et de respect. Pour les moines, c'est un peu différent car ils se posent beaucoup de questions et la relation humaine semble moins leur importer. Dans les deux cas, par choix ou non, ce sont des personnes retirées du monde et tu dois en tenir compte.

Pour ce qui concerne les professionnels de la Pénitentiaire, je crois que je suis toujours resté un extra-terrestre, et j'ai été accepté comme tel au début. Ce sont aussi des personnes méfiantes et souvent malmenées. Ils ont très vite compris que je n'étais pas là pour tirer à boulets rouges sur la prison, qu'eux aussi faisaient partie de mon projet, qu'eux aussi, d'une certaine manière, étaient enfermés et avaient donc des choses à me dire. Sur ce plan, je crois que ce que j'ai pu réaliser à la Maison Centrale, je le dois au Directeur certes, mais aussi au personnel de surveillance, aux CPIPs (Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation), au personnel médical ou enseignant. De fil en aiguille, j'ai également rencontré un homme, Inspecteur Général de la Justice, qui est devenu un des pivots du film, tant sa réflexion sur le sens de la peine est, de mon point de vue bien sûr, pertinente et éclare sur la complexité de cet univers méconnu, autant sur le personnel de surveillance que sur les personnes détenues.

Le film a-t-il beaucoup évolué au tournage ? Au montage ?

Au tournage, le film a beaucoup évolué, c'était inévitable. Je découvrais en permanence des univers et des situations qui, malgré les repérages effectués, restaient relativement inconnus et plein de surprises, d'inattendus. On ne débarque pas dans une prison ou un monastère en passant la porte et en posant ses caméras, et hop, « Moteur ! ». Ce sont des lieux de contraintes. En passant la porte de la détention, ou en pénétrant dans les endroits réservés aux moines, tu dois mesurer la chance que tu as. Il faut t'adapter en gardant tous tes sens en alerte. Alors oui, cela peut paraître contraignant et si tu ne t'y fais pas, tu n'as plus qu'à partir en courant. Tout est précisément calibré, pensé, sécurisé... et ta présence autorisée ne changera rien. Chez les moines, le temps est compté, ils ne s'arrêtent jamais, de 3 heures à 21 heures. Trouver un créneau pour parler avec eux est très compliqué. Alors, dans un cas comme dans l'autre, par respect et par obligation, tu te fais petit et t'adaptes. Ces moments-là, de longue attente, au départ contraignants, forcent ensuite ta réflexion, ton observation et tes ressentis sur ce que le film doit être. Le plus délicat c'est la gestion du temps, celui de nos habitudes. Un temps long, très long pour nous qui vivons dans une société où tu dois toujours aller plus vite... Rien à voir avec des tournages documentaires plus classiques. En détention, le moindre mouvement : une personne détenue qui se déplace, et tout s'arrête. Il nous est arrivé de commencer un entretien dans une cellule... à peine le temps de s'installer (et nous n'étions que deux la plupart du temps), qu'il fallait la quitter ; chaque porte devant toujours être fermée au passage d'une personne détenue. C'est le genre de tournage où il ne faut rien compter, où trop scénariser devient déstabilisant ; l'anticipation peut elle-même être contre-productive.

Au montage, la structure du film envisagée ayant été relativement respectée sur le fond en tout cas, il a juste fallu faire des choix pour structurer le récit. C'est sans doute le plus frustrant, le plus long, et le plus compliqué peut-être. Le temps du doute, car tu ne dois ni trahir l'autre, ni te trahir toi-même. Là aussi, j'ai pris le temps ; celui de laisser mûrir, de montrer, j'ai pris des libertés. Le montage dans cet esprit fut long, car je crois avoir un peu trop tourné. Le monde carcéral, comme le monde monacal, ont quelque chose de fascinant et sont d'une richesse humaine insoupçonnable !

Ton parcours de cinéaste jusqu'au film ?

Mon parcours de cinéaste ? Je le remets en cause à chaque film. Je suis assez impulsif, et j'essaie quand c'est possible de me libérer des contraintes de la diffusion, de la production, de l'argent... J'ai pris le temps avant de réaliser ; j'ai beaucoup produit, pas mal de documentaires. Parfois j'ai fait des choses qui n'ont rien à voir. Je prends le temps. Le monde est riche et vaste... J'aime les films avec un soupçon d'histoire pour mieux appréhender le présent ; j'aime donner la parole à ceux à qui souvent on la confisque... il faut que j'aime sincèrement les personnes que je mets en scène...

Le film présente une situation d'empêchement, un effort de reconstruction. Participer au film a-t-il pu être aussi pour les personnes détenues un élément de cette reconstruction, une manière de gagner en cohésion, en force, en résistance ?

Je ne prendrai pas la parole pour eux, mais leurs retours vont dans ce sens. Pierrejean qui a à peine 30 ans, donc toute une vie devant lui, a, je crois, compris que ce film pouvait l'aider à sa réinsertion, dans ses propres convictions. J'ai le sentiment qu'il en éprouve maintenant une certaine fierté. Son CPIP en détention est convaincu que c'est une expérience qui l'a fait progresser pour un retour vers le « dehors ». Il a obtenu une PS (permission de sortir) pour venir assister à une des avant-premières avec sa famille. Une prochaine fois, peut-être pourra-t-il même participer au débat... Je l'espère. Michel, c'est autre chose, il est maintenant sorti de prison mais cherche à « s'enfermer » de nouveau dans un temple ou un monastère bouddhiste ; c'est son souhait depuis plusieurs années déjà. Quant aux moines, ils se sont déjà construits pourraient-on dire. Pour autant, ils ont aussi besoin de parler, de communiquer. Contrairement à ce que l'on pense, ils ne sont pas si silencieux que cela !

L'expérience de faire ce film a-t-elle changé quelque chose pour toi, dans ton regard, dans ta vie ?

Je ne sais pas. L'expérience est formidable, exceptionnelle, constructrice, c'est sûr, et j'espère au final pour tous... De là à dire que cela a changé quelque chose dans ma vie... peut-être un peu tôt pour le dire. J'attends surtout avec impatience les retours du public... S'ils sont bons, peut-être conduiront-ils à un peu plus de tolérance... Moi, finalement, je n'ai fait que suivre mon chemin.

À L'OMBRE DE L'ABBAYE DE CLAIRVAUX

le mot du distributeur

Pour poser un regard sensible et rendre perceptibles les situations et les parcours de vies de personnes ayant expérimenté la réclusion, la vie en milieu clos, le réalisateur Éric Lebel a investi de ceux qui restent parmi nos biens les plus précieux : de l'attention et du temps. Cela lui a permis de faire naître et exister, de part et d'autre de ses outils de cinéaste, dans le champ comme dans le off, de véritables rencontres et de précieuses relations. Avec les responsables et professionnels des lieux qu'il a choisi d'explorer, la Maison Centrale de Clairvaux – ancienne abbaye transformée en prison après la Révolution - et l'abbaye de Cîteaux redevenue à sa vocation première, comme avec les personnes qui y expérimentent, contraints pour les uns, volontairement pour les autres, la vie en milieu clos, la coupure d'avec le vaste monde.

Ce temps, Éric Lebel se l'est offert, l'a offert aux personnes qu'il a filmé, et nous l'offre à présent, distillé dans les opérations de montage et de finitions du film, à nous premiers spectateurs comme à toutes les personnes qui pousseront la porte de la salle de cinéma pour découvrir son film.

Dans l'étonnante polysémie de notre langue, le cinéma désigne tout à la fois une discipline, un ensemble de pratiques, un art en somme, mais aussi le lieu, la salle.

Le film d'Éric Lebel repose aussi tout entier sur un lieu hors du commun : Clairvaux. Au milieu d'une vallée isolée, des murs, des bâtiments, des fenêtres, des grilles, des couloirs ; et des sons et des silences, des lumières et des ombres qui courent et se propagent en son sein. Un lieu ancré dans une région qu'il connaît bien, qu'il habite de longue date. Pour les habitants de l'Aube, de la Champagne, et sans doute plus largement de la région Grand-Est, Clairvaux est un lieu chargé, au nom évocateur.

En distribution nous souhaitons prolonger ces gestes qui donnent au film sa singularité, sa nature et ses qualités propres. D'une part cette générosité dans le temps et l'attention, comme cet art de la relation. D'autre part cet ancrage matériel dans l'espace, dans une géographie, dans un lieu. Pour ce faire :

Nous n'hésiterons pas à nous éloigner du modèle temporel classique de la sortie cinéma concentrée sur quelques semaines frénétiques, et à déplier la nôtre dans la durée en pratiquant ce que nous commençons à appeler une *slow distribution*. Dans la durée, mais en démarrant sans attendre, par quelques avant-premières. Cette rapidité de mise en œuvre des premières séances, nous la devons d'abord aux détenus qui ont accordé leur confiance, et pour qui le temps s'écoule à une vitesse que nous connaissons mal. Nous les devons en particulier au plus jeune des deux, Pierrejean, incarcéré depuis plus de douze ans, bientôt libérable, et volontaire pour venir échanger une première fois avec le public d'une de ces séances. Nous les devons aussi aux personnels de la Pénitentiaire investis dans le film et cherchant en connaissance de cause à faire

évoluer les pratiques et les conditions de la détention dans notre pays. Les questions que le film offre d'aborder sont parfois très anciennes mais leur résonance dans l'actualité revêt une urgence qui nous anime pour sortir le film sans attendre ... en pariant toutefois sur un parcours dans la durée qui seul permettra d'atteindre le public que nous espérons.

Nous n'hésiterons pas moins à nous éloigner du modèle spatial classique de la sortie cinéma, qui ne saurait s'articuler sans un démarrage centré sur Paris. Pour *À L'OMBRE DE L'ABBAYE DE CLAIRVAUX* nous commençons par une circulation du film en Grand-Est – avec pour coup d'envoi des avant-premières très réussies et fréquentées à l'Utopia de Pont-Sainte-Marie près de Troyes. Quelques exemples : *LES ILLETRÉES* de Philippe Guillo et Bretagne, *L'INTERÊT GÉNÉRAL ET MOI* de Sophie Metrich et Julien Milanesi en Occitanie et Nouvelle Aquitaine, *PAYSANS DU CIEL À LA TERRE* de Hervé Payen dans les Hauts-de-France, ont démontré tout l'intérêt de cette stratégie.

Nous avons repéré les associations, les institutions, les réseaux actifs par rapport à la problématique du film, pour que chaque séance soit aussi le lieu de nouvelles rencontres et relations, entre les spectateurs mais aussi avec des acteurs et organismes impliqués. l'OIP bien sûr, la LDH, Amnesty et encore bien d'autres groupes constitués localement dans de nombreuses villes et régions. L'École Nationale de la Magistrature à Bordeaux, l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire à Agen, l'École Nationale des Greffes à Dijon, l'École Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ((PJJ) avec un site principal à Roubaix et des pôles à Dijon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nancy, Rennes, Lyon, Dijon et Paris (Saint-Denis) sont autant de partenaires précieux pour des séances suivies de débats invitant à rencontrer des spécialistes, des praticiens et autres intervenants de la Pénitentiaire et des sphères connexes. Une mention particulière pour l'A.C.A.T. qui s'est engagée en amont et qui, outre la participation aux débats et les relais en communication, nous soutient pour la réalisation d'un dossier pédagogique.

Pour atteindre notre public, outre un travail soutenu en direction de la presse et bien sûr des contacts réguliers en vue de programmation au sein d'un réseau de plusieurs centaines de salles sur l'ensemble du territoire, nous organisons des séances-événements, des rencontres avec le réalisateur et avec des représentants d'associations et d'acteurs de terrain. **Nous proposons pour *À L'OMBRE DE L'ABBAYE DE CLAIRVAUX* une sortie nationale le 9 octobre 2024. Une invitation à changer de regard sur les détenus, le personnel pénitentiaire, et sur un univers le plus souvent méconnu et fantasmé : la prison. Une expérience de cinéma dont on sort remué et - nous l'espérons - libéré de certains préjugés, en tout cas plus que jamais déterminé à rechercher, à préserver et à chérir l'un de nos plus précieux trésors : la liberté.**

Philippe Elusse / À Vif cinémas - DHR

Clairvaux, neuf siècles de notre histoire

